

médecins. La profession toute entière sort de son enceinte, et les générations futures devront passer sur ses bancs avant de pratiquer dans nos villes et nos campagnes. Bien plus, c'est la Faculté de Médecine qui établit le niveau intellectuel de la profession médicale, puisque le médecin, suivant que son enseignement sera bon ou mauvais, sera respecté ou méprisé par ses pairs. Supprimez la Faculté de Médecine, et notre corps médical devient un corps sans âme.

L'enseignement médical dans la province de Québec est donc pour nous d'un intérêt vital, et demande toute notre attention. C'est là que réside la garantie du succès pour l'avenir, et c'est là surtout que repose le mérite social du médecin canadien. Tout ce qui touche à la Faculté de Médecine nous touche également, et rien de ce qui la regarde ne doit nous être étranger. La Faculté ne peut pas vivre d'un bord et la profession de l'autre, puisque ce sont deux parties d'un tout complet : le corps médical.

Sachons reconnaître cependant que jusqu'ici nous avons pour la Faculté de Médecine la même indifférence que pour le Collège des Médecins ; nous assistions aux travaux de l'un et de l'autre, mais en ayant bien soin de nous tenir à l'écart. Or, pourquoi la profession médicale, qui a tant besoin de la Faculté de Médecine et qui lui doit tant, ne prendrait-elle pas un vif intérêt à la question de l'enseignement médical, qui est une question générale, une question ouverte. Est-ce que la Faculté de Médecine ne mérite pas qu'on s'occupe d'elle ? Est-ce que la profession médicale ne peut pas aider la Faculté de Médecine ?

Arrêtons-nous ici quelques instants.

L'enseignement de la médecine à Montréal date de 1845. Relisez le préambule de la Charte de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, sanctionnée le 29 mars de cette année-là. "Attendu que François T. C. Arnoldi, Francis Badgley, Pierre Munro, William Sutherland et Horace Nelson..... ont, pendant les deux dernières années, été occupés à donner des lectures publiques et des instructions sur les diverses branches de la science qui se rattache à l'exercice de leur profession, et qu'ils ont, dans ce but, établi une école publique de médecine avec un appareil convenable et commode et ont commencé à établir une bibliothèque et un cabinet d'anatomie, qu'ils sont prêts à approprier pour les fins ci-après mentionnées, etc., etc." Ceci est l'acte de naissance de la Faculté de Médecine actuelle, et elle est née, cette Faculté, d'un acte de dévouement. Les étudiants de ce temps-là n'avaient pas d'autre voie à suivre que le sentier perdu de la cléricature. Pierre Munro et ses associés, en se grou-